

**Comisia Electorală Centrală
a Republicii Moldova**



Strasbourg, 27 juin 2013

CDL-EL(2013)004prog
Or. ang.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec

LA COMMISSION ELECTORALE CENTRALE DE MOLDOVA

**10e CONFERENCE EUROPEENNE DES ADMINISTRATIONS
ELECTORALES**

**“LE CODE DE BONNE CONDUITE EN MATIERE ELECTORALE :
POINTS FORTS ET POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENTS”**

**Mercredi 26 et jeudi 27 juin 2013
Hôtel Leogrand, Centre des Congrès
Chişinău, République de Moldova**

PROGRAMME

Mercredi 26 Juin 2013

9h-10h Enregistrement des participants

10h-10h30 **Session d'ouverture**

- Allocution de M. Nicolae Timofti, Président de la République de Moldova
- Allocution de M. Oleg Efrim, Ministre de la Justice de la République de Moldova
- Allocution de M. Alexandru Tănase, Président de la Cour Constitutionnelle de la République de Moldova
- Allocution de M. Iurie Ciocan, Président de la Commission électorale centrale de la République de Moldova
- Allocution de Mme Urszula Gacek, Ambassadeur, Représentante Permanente de la République de Pologne auprès du Conseil de l'Europe
- Allocution de M. Péter Paczolay, Président de la Cour Constitutionnelle de Hongrie, membre de la Commission de Venise

10h30-11h30 **Première session plénière : Le Code de bonne conduite et la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme**

Animé par M. Péter Paczolay, Président de la Cour Constitutionnelle de Hongrie, Membre de la Commission de Venise

- *La jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme au regard de l'article 3 Protocole 1*, Mme Inna Shyrokova, Juriste, Bureau du Greffe de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
- *L'impact de la Convention européenne des droits de l'Homme sur les amendements de la loi autrichienne, en particulier au regard de l'incapacité des prisonniers – Affaire "Frodl"*, M. Gregor Wenda, Autorité électorale, Autriche

11h30-12h Pause-café

12h-13h30 **Groupes de travail :**

1) *Le Code de bonne conduite en matière électorale et la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme au regard de l'article 3, Protocole 1*, Mme Inna Shyrokova (*modérateur*), Juriste, Bureau du Greffe, Cour Européenne des Droits de l'Homme

2) *Le contrôle judiciaire des décisions des administrations électorales, y compris la conformité à l'article 3, Protocole 1 de la Convention*, M. Péter Paczolay (modérateur), Président de la Cour Constitutionnelle de Hongrie, membre de la Commission de Venise

3) *Le Code de bonne conduite et la jurisprudence nationale*, M. Gregor Wenda (modérateur), Autorité Électorale, Autriche

13h30-14h30 Pause déjeuner (offert par les organisateurs, à l'hôtel Leogrand)

14h30-15h30 **Seconde session plénière: Le Code de bonne conduite et le financement de la campagne électorale et des partis politiques**

Animée par M. Iurie Ciocan, Président, Commission électorale centrale, Moldova

- *Les règles du financement des partis politiques et de la campagne électorale en France à la lumière du Code de bonne conduite*, Mme Barbara Jouan, Expert senior en financement de campagnes, Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, France
- *Les rapports d'évaluations du GRECO*, M. Christophe Speckbacher, Chef de section, Secrétariat du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO)
- *Observation Électorale des finances de campagne dans la région de l'OSCE*, M. Richard Lappin, Conseiller électoral senior, Département des élections, Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE
- *Procédures de contrôle au regard des revenus et dépenses des financements électoraux au sein de la Fédération de Russie, y compris au regard des dépenses excessives de financement de campagnes électorales*, Mme Maya Grishina, Membre, Commission électorale centrale, Fédération de Russie

15h30-16h Pause-Café

16 h-17h30 **Groupes de travail :**

1) Les avis de la Commission de Venise sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, Mme Barbara Jouan (modérateur), Expert senior en financement de campagnes, Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques, France

2) *Sources et transparence dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales*, M. Christophe Speckbacher (modérateur), Chef de section, Secrétariat du groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO)

- *Transparence et responsabilité dans le financement des partis politiques : défis. L'étude du cas espagnol*, Mme A. Cristina López López, Chef d'unité de la coopération électorale, Espagne

3) *Le contrôle, sanctions comprises, du financement des partis politiques et des campagnes électorales par les Autorités électorales*, M. Peter Wardle (modérateur), Directeur général, Commission Electorale, Royaume-Uni

17h30-18h Remarques conclusives

18h-20 h Réception offerte par le Président de la Commission électorale centrale de Moldova (à l'hôtel Leogrand)

Jeudi, 27 Juin 2013

9h-10h30 **Troisième session plénière : le Code de bonne Conduite et les améliorations possibles dans le fonctionnement des EMB afin d'accroître la confiance du public**

Animée par M. Peter Wardle, Directeur général, Commission électorale, Royaume-Uni

- *Le Code de bonne Conduite et d'autres améliorations du fonctionnement des EMBs afin d'accroître la confiance du public, approche comparative*, M. André kvakkestad, Juriste, ancien membre du Parlement, ancien chef de missions d'observations électorales pour l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Norvège
- *Quel impact du fait de l'utilisation des medias sociaux dans le travail des Administrations Électorales ?* Mme Annette M. Fath-Lihic, Cadre senior responsable du programme de gestion du processus électoral, International IDEA, Suède

10h30-11h Pause-café

11h-12h30 **Groupes de Travail :**

1) *Impartialité des Administrations Électorales*, M. Arnis Cimdars (modérateur), Président, Commission électorale centrale, Lettonie

2) *Pour une transparence accrue de la gestion des recours par les administrations électorales*, M. Sebastian Seedorf (modérateur), Ministère fédéral de l'Intérieur, Allemagne

3) *Moyens financiers et humains à la disposition des administrations électorales*, Mme Kristina Lemon (modérateur), Autorité électorale, Suède

12h30-13h45 Pause déjeuner (offert par les organisateurs, à l'hôtel Leogrand)

- 13h45-14h45 **Session plénière finale : présentations d'associations électorales régionales et internationales**
- Animée par M. Gaël Martin-Micallef, Juriste, Division des élections et des référendums, Secrétariat de la Commission de Venise
- Présentation** de l'Union Interaméricaine des organes électoraux (UNIORE), M. Leonardo Valdés, Président conseiller, Institut fédéral électoral, Mexique
- Présentation** de l'Association mondiale des organes électoraux (A-WEB), M Kim Yong-Hi, Secrétaire général, Commission nationale électorale, République de Corée
- 14h45 -15h15 Pause-café
- 15h15 -16h **Session plénière finale : Les défis à relever par les administrations électorales dans la mise en œuvre du Code de bonne conduite en matière électorale pour les dix prochaines années**
- Animée par M. Iurie Ciocan, Président, Commission électorale centrale, Moldova
- *Changements actuels et futurs concernant les élections et la démocratie, les implications pour les administrations électorales*, M. Peter Wardle, Directeur général, Commission électorale, Royaume-Uni
- 16h - 17h **Session plénière de clôture et conclusions de la conférence**
- Co-animée par M. Iurie Ciocan, Président, Commission électorale centrale, Moldova, et M. Gaël Martin-Micallef, Juriste, Division des élections et des référendums, Secrétariat de la Commission de Venise
- 17h - 18h Réunion de Coordination du « *Eastern Partnership Facility Programme* » (uniquement pour les administrations électorales d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Moldova et d'Ukraine)